



KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

*Chambre de Commerce
et d'Industrie Territoriale
de Caen Normandie*

***Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021
Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie
1 Rue René Cassin - Saint Contest 14911 Caen Cedex 9

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie

1 Rue René Cassin - Saint Contest 14911 Caen Cedex 9

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les paragraphes « Note n°4 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation », « Note n°6 : Immobilisations corporelles en valeur brute », « Note n°8 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation » et « Note n°15 : Droit du concédant » exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations et des amortissements de l'entité.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre établissement, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction, du Trésorier et de la Commission des Finances relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il appartient à la Commission des Finances d'émettre un avis sur ces comptes.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville Saint Clair, le 16 mai 2022

KPMG SA

Thomas Fecamp

Associé

BILAN

ACTIF	Exercice au 31/12/2021			Exercice au 31/12/2020
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	495 735,04	435 757,84	59 977,20	18 504,79
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	25 001 283,41	19 470 053,46	5 531 229,95	6 047 672,14
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	1 228 538,83	599 303,33	629 235,50	631 408,54
CONSTRUCTIONS	12 504 894,58	7 878 563,29	4 626 331,29	5 012 189,01
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	38 180,29	30 954,44	7 225,85	3 351,61
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	1 224 107,40	1 125 949,99	98 157,41	102 088,22
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	1 114,00		1 114,00	19 775,80
IMMOBIL MISES EN CONCESSION	187 999 193,40	131 851 661,42	56 147 531,98	57 219 826,22
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	3 506 169,11	376 744,00	3 129 425,11	2 983 587,11
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.	974 050,00	142 050,00	832 000,00	839 105,22
AUTRES TITRES IMMOBILISES	1 105 938,88		1 105 938,88	1 105 938,88
PRETS	215 087,96		215 087,96	257 866,50
PRETS AVCES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	30,00		30,00	30,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	234 294 322,90	161 911 037,77	72 383 285,13	74 241 344,04
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)	373 550,00	215 170,00	158 380,00	738 858,00
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES	22 167,17		22 167,17	17 425,26
AVANCES ET ACPTEES VERS/. CDES	1 078,50		1 078,50	59 571,69
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	3 717 277,67	199 687,46	3 517 590,21	4 154 702,75
AUTRES	2 031 207,64		2 031 207,64	1 354 274,29
CREANCES DIVERSES (3)	419 404,74		419 404,74	1 225 512,83
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	8 500 000,00		8 500 000,00	8 500 000,00
DISPONIBILITES	12 263 104,42		12 263 104,42	7 812 189,95
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	79 091,10		79 091,10	73 704,24
TOTAL ACTIF CIRCULANT	27 406 881,24	414 857,46	26 992 023,78	23 936 239,01
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	261 701 204,14	162 325 895,23	99 375 308,91	98 177 583,05
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN			42 793,00	265 189,50
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

BILAN

PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL (Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS	7 609 834,07	7 609 834,07
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES		
REPORT A NOUVEAU	47 830 892,25	48 402 119,90
RESULTAT DE L'EXERCICE	976 925,83	(571 227,65)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	13 081 954,90	13 784 559,86
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	69 499 607,05	69 225 286,18
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT	4 935 071,81	5 567 936,13
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	4 935 071,81	5 567 936,13
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	305 655,20	231 155,20
PROVISIONS POUR CHARGES	5 392 340,00	5 642 937,00
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	5 697 995,20	5 874 092,20
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)	14 768 794,93	13 915 775,01
- Dont Emprunts	13 453 316,71	13 194 259,59
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits	1 315 478,22	721 515,42
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	213 985,04	289 951,04
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 596 563,85	1 198 740,72
DETTES FISCALES ET SOCIALES	715 229,71	613 457,32
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	772 498,33	346 248,39
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	1 146 200,23	1 128 403,56
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	29 362,76	17 692,50
TOTAL DETTES	19 242 634,85	17 510 268,54
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	99 375 308,91	98 177 583,05
(1) DONT A PLUS D'UN AN	11 543 347,89	11 385 260,77
DONT A MOINS D'UN AN	7 699 286,96	6 125 007,77
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B	1 315 478,22	721 515,42

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES

	Budget Exécuté 31/12/2020 (A) Net	Budget Rectificatif 31/12/2021 (B) Net	Budget Exécuté 31/12/2021 (C) Net	Différence (D) = (C) - (B) Ecart
Charges d'exploitation				
Parts contributives (A)				
Achats de marchandises	153 006,41	174 550,00	192 746,38	18 196,38
variation de stock	8 356,70		(4 741,91)	(4 741,91)
Achats mat.premières et autres approv.	27 279,33	5 000,00	9 208,24	4 208,24
variation de stock	351 627,25	499 216,00	580 478,00	81 262,00
Autres achats et charges externes	13 776 383,25	10 260 097,00	10 248 909,60	(11 187,40)
Impôts, Taxes et Versements assimilés	1 291 133,66	1 277 840,00	1 326 669,78	48 829,78
Salaires et traitements	3 167 823,78	3 144 832,00	3 222 175,05	77 343,05
Charges sociales	1 503 145,67	1 483 624,00	1 521 764,54	38 140,54
Dotations aux amortissements et prov.				
sur immobilisations : dotations aux amort.	7 263 889,75	7 301 136,00	7 317 905,10	16 769,10
sur immobilisations : dotations aux prov.				
sur actif circulant : dotations aux prov.	81 845,15	31 000,00	74 808,77	43 808,77
pour risques et charges : dotations aux prov.	1 516 941,00	363 000,00	520 250,00	157 250,00
Autres charges	716 789,31	257 689,00	300 100,95	42 411,95
Contributions versées aux services				
Sous-total (B)	29 858 221,26	24 797 984,00	25 310 274,50	512 290,50
Total (A +B) = I	29 858 221,26	24 797 984,00	25 310 274,50	512 290,50
Quotes-parts de résultat s/operations (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements et provisions	329 632,00	100 000,00	212 162,00	112 162,00
Interêts et charges assimilées	186 964,36	170 318,00	168 927,26	(1 390,74)
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL III	516 596,36	270 318,00	381 089,26	110 771,26
Charges exceptionnelles				
sur opérations de gestion	107 077,58	22 100,00	88 879,91	66 779,91
sur opérations en capital	725 145,22	450,00	37 255,16	36 805,16
Dotations aux amortissements et provisions		322,00	1 003,69	681,69
TOTAL IV	832 222,80	22 872,00	127 138,76	104 266,76
Impôts sur les bénéfices (V)	499,00	123 451,00	265 327,00	141 876,00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	31 207 539,42	25 214 625,00	26 083 829,52	869 204,52
Solde créditeur = Bénéfice		112 643,00	976 925,83	864 282,83
TOTAL GENERAL	31 207 539,42	25 327 268,00	27 060 755,35	1 733 487,35

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS

	Budget Exécuté 31/12/2020 (A)	Budget Rectificatif 31/12/2021 (B)	Budget Exécuté 31/12/2021 (C)	Différence (D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
TACFE TACVAE Contribution reçue Reliquats sur exercices antérieurs	3 347 269,00	3 013 533,00	3 005 329,00	(8 204,00)
1 - Produit fiscal, dotation, contributions	3 347 269,00	3 013 533,00	3 005 329,00	(8 204,00)
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	343 628,01 16 727 173,02	360 800,00 17 627 899,00	377 112,70 18 741 277,23	16 312,70 1 113 378,23
2 - Chiffre d'affaires	17 070 801,03	17 988 699,00	19 118 389,93	1 129 690,93
Production stockée Production immobilisée Ressources d'origine publique et subv. d'exploitation - dont : taxe d'apprentissage - : Etat et divers - : Région et autres collectivités - : Europe Reprise sur provisions et amortissements Transferts de charges Autres produits Contribution reçue des services Quotes-parts de résultats sur op. faites en commun	 3 972 091,80 43 394,39 83 427,92 626 171,85 2 347 210,43 56 362,05 9 379,65 	 1 626 972,00 35 000,00 342 087,00 1 249 885,00 248 118,00 58 678,00 6 250,00 	 24 223,04 1 406 756,13 51 105,60 419 556,62 936 093,91 807 180,22 44 301,63 6 647,57 	 (220 215,87) 16 105,60 77 469,62 (313 791,09) 559 062,22 (14 376,37) 397,57
3 - Sous-total	6 385 043,93	1 940 018,00	2 289 108,59	349 090,59
Produits d'Exploitation (1+ 2 +3)	26 803 113,96	22 942 250,00	24 412 827,52	1 470 577,52
Produits des participations Aut. valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprise sur provisions Transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières	126 325,10 6 471,46 105 845,63 566 500,00 	129 000,00 9 190,00 54 217,00 	131 916,45 11 681,81 70 670,86 158 000,00 	2 916,45 2 491,81 16 453,86 158 000,00
4 - Produits financiers	805 142,19	192 407,00	372 269,12	179 862,12
Opérations de gestion Cessions d'éléments d'actif * Quotes-parts des subv d'invest virées au résultat * Autres produits exceptionnels * Reprises sur provisions Transferts de charges	553 048,88 216 599,58 2 256 303,54 2 103,62 	6 800,00 4 000,00 2 179 274,00 2 537,00 	83 920,45 12 611,12 2 176 975,16 2 151,98 	77 120,45 8 611,12 (2 298,84) (385,02)
5 - Produits exceptionnels	3 028 055,62	2 192 611,00	2 275 658,71	83 047,71
Total des produits (1+2+3+4+5)	30 636 311,77	25 327 268,00	27 060 755,35	1 733 487,35
6 - Solde débiteur = Perte	571 227,65			
Total général (1+2+3+4+5+6)	31 207 539,42	25 327 268,00	27 060 755,35	1 733 487,35

A – ACTIVITES DE LA CCI DE CAEN NORMANDIE

Outre ses missions régaliennes inhérentes à son statut de la Chambre de Commerce, la CCI de Caen Normandie gère les activités décrites dans le tableau ci-dessous :

	CONCEDANT	CONCESSIONNAIRE	DUREE	ECHEANCE	DSP	Concession	Prestation de gestion
Port de plaisance de Ouistreham	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndie	50 ans	31/12/2023		X	
Port de plaisance de Caen	Ville de Caen	CCI Caen Ndie	1 an + 3 ans Reconduction possible	27/06/2021 Max 27/06/2023			X
Port de pêche de Port-en-Bessin (Dont CLD Grandcamp-Maisy)	Conseil Départemental du Calvados	CCI Caen Ndie	25 ans et 10 mois	31/12/2022		X	
Port de commerce de Caen – Ouistreham (Dont remorquage Cherbourg)	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndie	50 ans	10/09/2045		X	
Aéroport Caen – Carpiquet	Communauté Urbaine Caen la mer	SAS Aéroport Caen Ndie	7 ans	13/12/2023	X		
Port de plaisance de Dives – Cabourg – Houlgate	Conseil Départemental du Calvados	CCI Caen Ndie	8 ans et 9 mois	31/12/2022	X		
CLD de Ouistreham	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndie	6 ans	31/12/2022	X		

Lorsque cela est utile à la bonne compréhension des états financiers, les spécificités comptables liées à ces activités sont détaillées dans la présente annexe.

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Note n°1 : Faits majeurs de l'exercice

■ L'événement COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Chambre consulaire à l'exception de l'activité transmanche qui a été impactée par une réduction du trafic, notamment en lien avec les mesures sanitaires appliquées. Néanmoins, la crise sanitaire étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, la Chambre consulaire est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Dans ce contexte et à la date d'arrêté des comptes, la direction de la Chambre Consulaire dispose d'une bonne visibilité sur ses activités même si l'activité transmanche demeure impactée par cette crise sanitaire et n'a pas identifié de fait de nature à remettre en cause la capacité de la structure à poursuivre son exploitation.

Note n°2 : Dérogation, modification aux principes et méthodes comptables

■ Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables.

Conformément au décret n° 91.739 du 18 juillet 1991 et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels des Chambres de Commerce et d'Industrie, et en particulier de la circulaire n° 1111 du 30 mars 1992, les Chambres de Commerce et d'Industrie établissent un bilan, un compte de résultat et une annexe.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Note n°3 : Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a eu lieu en 2021.

C – EVENEMENTS POST-CLOTURE

La Russie a lancé le 24 février 2022 une opération militaire en Ukraine. Cette opération a suscité les réactions indignées de nombreux pays. Pour l'heure, des sanctions économiques sont prises contre la Russie par l'Union européenne et les Etats-Unis. S'il est bien trop tôt pour en mesurer les répercussions, cette situation a déjà des impacts sur l'économie mondiale et française et jusque sur le territoire Caen Normandie (hausse des prix sur les matières premières et l'énergie, pertes de marchés...). Les chefs d'entreprise sont invités à prendre contact avec la CCI Caen Normandie, en capacité de faire remonter leurs difficultés et à leurs côtés, comme au plus fort de la crise COVID-19. Concernant la Chambre consulaire, la direction n'anticipe pas d'impact remettant en cause la continuité de l'exploitation de la structure.

D – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

I – BILAN ACTIF

Note n°4 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Valeur brute bilan	Durée d'amortissement
Logiciels	485 826	1 à 5 ans
Bases de données	475 027	2 ans
Licences	9 909	
Autres immobilisations incorporelles	12 111	2 ans
Fonds de concours	24 514 146	15 à 40 ans
	25 497 019	

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Note n°5 : Investissements (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 6 024 498 euros.

Services	Montant
Service Général	138 343
Port de commerce de Caen Ouistreham	5 046 367
Port de pêche de Port-en-Bessin	641 872
Port de plaisance de Ouistreham	184 071
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	12 725
CLD de Ouistreham	1 120
	6 024 498

Note n°6 : Immobilisations corporelles en valeur brute

Services	Valeur brute
Port de Caen Ouistreham	164 262 030
Port de Port-en-Bessin	12 138 680
Port de plaisance de Ouistreham	4 382 952
Port de plaisance Dives sur Mer	7 197 772
CLD de Ouistreham	29 210
Service Général	14 985 384
	202 996 028

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Note n°7 : Flux des immobilisations

Compte	Intitulé	Début	Augmentatio	Virement	Cession	Fin
205100	Logiciels informatiques	662 787,61	57 964,17	0,00	234 925,93	485 825,85
205200	Licences	9 909,19	0,00	0,00	0,00	9 909,19
208000	Fonds de concours	24 514 145,63	0,00	0,00	0,00	24 514 145,63
208100	Bases de données	485 197,68	0,00	0,00	10 171,02	475 026,66
208200	Autres Immo Incorporelles	0,00	12 111,12	0,00	0,00	12 111,12
211100	Terrains	553 404,08	0,00	0,00	0,00	553 404,08
211700	Terrains	484,63	0,00	0,00	0,00	484,63
212000	Agenc. Aménag. Terrains	663 948,44	10 701,68	0,00	0,00	674 650,12
213100	Constructions bâtiments	9 401 212,33	13 189,25	0,00	0,00	9 414 401,58
213500	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	3 032 677,50	57 815,50	0,00	0,00	3 090 493,00
215400	Matériel & Outillage	35 888,85	6 302,73	0,00	4 011,29	38 180,29
218100	Inst.gén.Agenc.Amén.diver	87 003,00	0,00	0,00	2 388,82	84 614,18
218200	Matériel de transport	82 031,75	0,00	0,00	138,47	81 893,28
218300	Matériel de bureau	7 262,05	0,00	0,00	936,34	6 325,71
218310	Matériel informatique	461 150,35	19 526,33	0,00	151 395,59	329 281,09
218330	Matériel audiovisuel-sono	205 091,48	6 263,83	0,00	42 191,54	169 163,77
218400	Mobilier	532 059,46	23 469,31	0,00	2 699,40	552 829,37
221100	Terrain /concédant	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
221300	Construction /concédant	4 938 375,34	0,00	0,00	0,00	4 938 375,34
221380	Ouvrage infrast/concédant	5 086 238,71	0,00	0,00	0,00	5 086 238,71
221500	Instal.techn./concédant	424 836,42	0,00	0,00	0,00	424 836,42
221530	Mat. & Outillage/concédant	56 351,09	29 210,00	0,00	0,00	85 561,09
221830	Mat.bureau&info/concédant	8 690,81	0,00	0,00	0,00	8 690,81
221840	Mobilier/concédant	4 654,65	0,00	0,00	0,00	4 654,65
225100	Terrains	6 078 787,28	0,00	0,00	0,00	6 078 787,28
225200	Agenc & Aménag.terrains	27 930 827,17	5 774 395,65	0,00	10 269,75	33 694 953,07
225300	Constructions	56 219 823,40	12 905,98	0,00	7 077,66	56 225 651,72
225350	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	12 432 294,16	659 450,99	0,00	3 627,71	13 088 117,44
225380	Ouvrages infrastructures	15 547 929,08	2 150,00	0,00	0,00	15 550 079,08
225500	Instal.techn.&Outil.Portu	20 649 847,17	620 979,07	0,00	22 542,85	21 248 283,39
225530	Matériel et Outillage	13 394 031,68	291 613,72	0,00	2 209,36	13 683 436,04
225820	Matériel de transport	16 565 537,70	30 749,68	14 536,40	1 831,67	16 579 919,31
225830	Mat. bureau & informatiqu	242 910,29	20 010,66	0,00	130,81	262 790,14
225832	Matériel audiovisuel-sono	296 887,40	491,49	0,00	0,00	297 378,89
225840	Mobilier	156 649,08	1 543,68	0,00	0,00	158 192,76
231000	Immo corporelles en-cours	19 775,80	0,00	15 431,20	3 230,60	1 114,00
231002	Immo corp.en-cours conces	1 961 812,82	346 631,26	1 889 688,92	35 507,90	383 247,26

Total Dossier

222 950 514,08

7 997 476,10

1 919 656,52

535 286,71

228 493 046,95

Note n°8 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Aménagement de terrains, agencements	Linéaire	De 10 à 30 ans
Constructions	Linéaire	De 20 à 50 ans
Installations techniques	Linéaire	De 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	De 5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	De 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Installations, aménagements, agencements divers	Linéaire	10 ans
Ouvrages d'infrastructures	Linéaire	De 10 à 40 ans
Matériel de transport	Linéaire	De 5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS PAR COMPOSANTS

COMPOSANTS	DETAILS	Durée d'utilisation retenue par la CCI de Caen Normandie
Struture et assimilé	Gros œuvre, terrassement fondations, murs maîtres, dalles, honoraires, TLE.	Ecoles, HC : 50 Hangars : 30
Toiture, étanchéité		20
Menuiseries extérieures	Verrières, portes de garage, barrières, portes automatiques, vitrerie extérieure.	20
Ascenseurs		15
Lots techniques	Plomberie, chauffage, climatisation, sanitaires.	25
Aménagements extérieurs	Parkings, clôtures, portails, VRD.	15
Aménagements intérieurs	Menuiserie intérieure, cloisons, faux plafonds, moquettes, peintures, carrelages, stores, marbrerie, isolation, enseignes.	10
Ravalement		15
Electricité	Courants forts, courants faibles, cablages, installations électriques, détection incendie, anti-intrusion, contrôle d'accès, téléphone, cablage informatique.	20

HC : hôtel consulaire

Note n°9 : Flux des amortissements

Compte	Intitulé	Début	Augmentation	Diminution	Fin
205100	Logiciels informatiques	654 192,01	16 491,76	234 925,93	435 757,84
208000	Fonds de concours	18 466 473,49	522 497,78	0,00	18 988 971,27
208100	Bases de données	485 197,68	0,00	10 171,02	475 026,66
208200	Autres Immo Incorporelles	0,00	6 055,53	0,00	6 055,53
212000	Agenc. Aménag. Terrains	586 428,61	12 874,72	0,00	599 303,33
213100	Constructions bâtiments	4 747 613,93	376 599,89	0,00	5 124 213,82
213500	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	2 674 086,89	80 262,58	0,00	2 754 349,47
215400	Matériel & Outillage	32 537,24	2 132,18	3 714,98	30 954,44
218100	Inst.gén.Agenc.Amén.diver	84 956,50	0,00	2 388,82	82 567,68
218200	Matériel de transport	82 031,75	0,00	138,47	81 893,28
218300	Matériel de bureau	7 262,05	0,00	936,34	6 325,71
218310	Matériel informatique	412 452,24	29 148,10	151 375,41	290 224,93
218330	Matériel audiovisuel-sono	185 793,77	15 563,24	42 166,29	159 190,72
218400	Mobilier	500 013,56	7 771,56	2 037,45	505 747,67
221300	Construction /concédant	2 615 211,24	236 142,27	0,00	2 851 353,51
221380	Ouvrage infrast/concédant	2 235 037,50	372 506,25	0,00	2 607 543,75
221500	Instal.techn./concédant	245 042,52	40 840,42	0,00	285 882,94
221530	Mat.& Outillage/concédant	43 376,37	12 421,98	0,00	55 798,35
221830	Mat.bureau&info/concédant	7 972,17	79,84	0,00	8 052,01
221840	Mobilier/concédant	4 571,09	83,56	0,00	4 654,65
225200	Agenc & Aménag.terrains	23 199 361,38	1 057 422,00	8 802,54	24 247 980,84
225300	Constructions	41 450 653,55	2 590 140,01	2 703,72	44 038 089,84
225350	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	9 902 549,69	432 961,06	531,09	10 334 979,66
225380	Ouvrages infrastructures	13 672 276,79	231 524,46	0,00	13 903 801,25
225500	Instal.techn.&Outil.Portu	15 406 461,05	611 385,96	19 369,50	15 998 477,51
225530	Matériel et Outillage	10 772 409,40	518 014,26	2 209,36	11 288 214,30
225820	Matériel de transport	4 856 175,36	752 585,59	1 831,67	5 606 929,28
225830	Mat. bureau & informatiqu	222 394,73	17 520,04	130,81	239 783,96
225832	Matériel audiovisuel-sono	229 549,97	28 265,87	0,00	257 815,84
225840	Mobilier	113 615,22	8 688,51	0,00	122 303,73
Total Niveau dossier		153 895 697,75	7 979 979,42	483 433,40	161 392 243,77

Note n°10 : Immobilisations financières

La valeur brute des participations et autres titres immobilisés est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les autres titres : 1 198 356 euros concernent :

▪ SENACAL :	503 269 €
▪ SCI ROUSSELOT :	411 914 €
▪ SHEMA :	283 173 €

	1 198 356 €

Autres créances rattachées :

▪ Dividendes SCI Rousselot 2017 non distribués :	90 000 €
▪ Dividendes SCI Rousselot 2018 non distribués :	72 000 €
▪ Dividendes SCI Rousselot 2019 non distribués :	102 000 €
▪ Dividendes SCI Rousselot 2020 non distribués :	108 000 €
▪ Apport en compte courant à la SAS MOHO :	142 050 €
▪ Apport en compte courant à la SAS CCI Solutions Normandie :	10 000 €
▪ Apport en compte courant à la SAS ICEP :	300 000 €
▪ Apport en compte courant à la SAS Aéroport Caen Normandie :	150 000 €

	974 050 €

Le compte courant SAS MOHO a été provisionné à 100%.

Actions :

Les participations égales ou supérieures à 7 000 euros concernent :

▪ SAEM Normandie Aménagement :	76 224 €
▪ SAS Sogemar :	240 000 €
▪ SAS Aéroport Caen – Normandie :	850 000 €
▪ SEM Saphyn :	1 003 000 €
▪ SAEM du Mémorial :	15 245 €
▪ SAS MOHO :	257 813 €
▪ SAS ICEP :	800 000 €
▪ SAS Armement Normand :	150 000 €
▪ SAS CCI Solutions Normandie :	10 000 €

Les titres suivants ont été provisionnés :

▪ SAS Sogemar :	128 000 €
▪ SAS MOHO :	248 744 €

La provision correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et le pourcentage des capitaux propres au 31/12/2021 détenu par la CCI de Caen Normandie.

Autres prêts :

Avance à l'AIFCC :	214 203 €
--------------------	-----------

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Date états financiers	Capital	% capital détenu	Réserve , RAN, Prime émission	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	CA HT	Résultat	Dividendes encaissés
SAS Aéroport Caen Normandie	31/12/2021	850 000	100,00%	-151 003	850 000	850 000	4 339 116	164 430	0
SCI Rousselot	31/12/2021	640 286	60,00%	629 633	411 914	411 914	305 050	169 782	108 000
Sogemar	31/12/2021	100 000	14,00%	496 698	240 000	112 000	3 285 572	198 507	25 000
SAS ICEP	31/12/2021	800 000	100,00%	0	800 000	800 000	605 633	1 280 926	0
SAS Armement normand	31/12/2021	650 000	23,08%	-216 340	150 000	150 000	1 566 753	-68 280	0
SAS MOHO	31/12/2021	217 445	10,00%	47 763	257 813	9 071	716 753	-179 503	0
SAS CCI Solutions Normandie	31/12/2021	60 000	16,67%	0	10 000	10 000	190 966	-9 914	0

Note n°11 : Actif circulant – Evaluation des stocks et des en-cours

Il s'agit principalement des terrains des zones d'activités.

Les terrains en stock au 31/12/2021 sont évalués à leur coût de revient (achat + travaux) soit : 373 549 euros.

Une provision est constituée lorsque le prix de revient est supérieur au prix de vente potentiel.

Ils sont provisionnés à hauteur de 215 170 euros.

Note n°12 : Actif circulant – Créances

Toutes les créances sont d'échéance inférieure à un an.

Les autres créances sont exclusivement représentées par :

▪ Subventions à recevoir :	1 761 925 €
▪ État – Taxes sur le chiffre d'affaires et IS :	248 038 €
▪ Produits à recevoir divers :	418 725 €
▪ Autres comptes débiteurs :	21 924 €

	2 450 612 €

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Note n°13 : Valeurs mobilières de placement

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour 8 500 000 euros et se rapportent aux sections suivantes :

▪ Service général :	2 000 000 €
▪ ICEP – CFA :	500 000 €
▪ Port de commerce de Caen – Ouistreham :	5 000 000 €
▪ Port de pêche de Port-en-Bessin :	1 000 000 €

	8 500 000 €

Il s'agit des valeurs au 31/12/2021. Donc, il n'existe aucune plus-value ou moins-value latente.

Note n°14 : Produits à recevoir

Compte	Libellé	Montant
418100	Clients, factures à établir	75 458
438701	Organismes sociaux, produits à recevoir	643
441100	Subventions investissement à recevoir	287 062
441700	Subventions d'exploitation à recevoir	40 102
448700	Etat, produits à recevoir	18 406
468700	Produits à recevoir divers	418 725
		840 396

II – BILAN PASSIF

Note n°15 : Droit du concédant

Afin de permettre le suivi de la valeur d'usage des biens de retour non renouvelables ou des biens apportés par le concédant, il est constaté un amortissement de technique de présentation (débit du compte droit du concédant par le crédit des comptes d'amortissement des immobilisations concernées) sur leur vie économique.

Le droit du concédant se répartit ainsi :

SERVICES	31/12/2020	31/12/2021
Port de Caen Ouistreham	1 734 206	1 540 548
Ports de pêche de Port-en-Bessin	78 262	71 147
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	3 755 468	3 299 830
CLD Ouistreham		23 547
	5 567 936	4 935 072

Note n°16 : Subventions d'investissement

SERVICES	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS	VALEURS NETTES
Service général	3 497 609	2 064 302	1 433 307
Port de commerce de Caen Ouistreham	36 823 134	26 093 268	10 729 866
Ports de Pêche	1 210 856	292 075	918 781
	41 531 599	28 449 645	13 081 954

16.1 Principales subventions reçues au cours de l'exercice :

SERVICES	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	AUTRES SUBVENTIONS	TOTAL
Service général						0
ICEP CFA						0
Port de commerce Caen Ouistreham	299 659				791 186	1 090 845
Ports de pêche		95 881			287 645	383 526
	299 659	95 881	0	0	1 078 831	1 474 371

16.2 Amortissements des subventions :

Elles sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Note n°17 : Emprunts

**ENDETTEMENT DE LA COMPAGNIE CONSULAIRE
EXECUTE 2021**

	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE TOTALE	ENDETTEMENT TOTAL	ECHEANCES A MOINS D'UN AN	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A PLUS DE 3 ANS	ECHEANCES A PLUS DE 5 ANS	ECHEANCES A PLUS DE 10 ANS
SERVICE GENERAL	11 085	171 933	183 018	631 017	81 017	550 000	416 667	283 333	
SERVICE PORTS	157 763	1 793 925	1 951 688	12 812 525	1 902 536	10 909 989	8 073 942	5 735 714	1 366 667
TOTAL CCI	168 848	1 965 858	2 134 706	13 443 542	1 983 553	11 459 989	8 490 609	6 019 047	1 366 667

Note n°18 : Emprunts et dettes financières – Garanties sur emprunts

	2020	2021
Emprunts	13 184 400	13 443 542
Banques créditrices	721 515	1 315 478
Intérêts bancaires à payer	0	
Intérêts courus sur emprunts	9 860	9 775
Dettes financières diverses	289 951	213 985
	14 205 726	14 982 780

Les échéances des emprunts sont précisées à la note n° 17 : Emprunts. Pour les autres dettes financières, l'échéance est inférieure à un an.

Garanties sur emprunts :

Aucun emprunt ne peut être réalisé ou garanti sans l'autorisation préalable de notre Tutelle.

Note n°19 : Provisions pour risques et charges

Pour l'ensemble de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie, le montant des provisions constituées est de 5 697 996 euros.

	Montant au 01/01/2021	Dotations 2021 en compte 68	Dotations 2021 en RAN	Reprises 2021	Montant au 31/12/2021
Provision Allocations d'ancienneté :	257 581	21 088	0	43 724	234 945
Service général	158 868	17 507		28 536	147 839
Port de Port-en-Bessin	8 516	406		1 976	6 946
Port de commerce	80 130	3 054		10 793	72 391
Port de plaisance Ouistreham	5 935			2 419	3 516
Port de plaisance Dives sur mer	4 132	121			4 253
Provision Indemnité de fin de carrière :	1 153 679	75 304	0	155 775	1 073 208
Service général	459 144	31 197		36 396	453 945
Port de Port-en-Bessin	78 253	1 154		34 059	45 348
Port de commerce	482 626	39 968		81 609	440 985
Port de plaisance Ouistreham	38 663			3 711	34 952
Port de plaisance Dives-sur-mer	94 993	2 985			97 978
Provision CMAC :	1 795 226	132 938		180 110	1 748 054
Service Général	146 009	85 606			231 615
ICEP	1 577 016			167 941	1 409 075
Port de commerce	69 648	4 656		9 767	64 537
Port de Port-en-Bessin		30 060			30 060
Port de plaisance Ouistreham	2 553			2 402	151
Port de plaisance Dives-sur-mer	0	12 616			12 616
Provision pénibilité :	2 241 907	148 920		19 238	2 371 589
Port de commerce	1 684 793	148 920			1 833 713
Port de Port-en-Bessin	557 114			19 238	537 876
Autres provisions pour risques :	195 700	142 000		67 500	270 200
Service général	0	142 000			142 000
ICEP	168 700			67 500	101 200
Port de commerce	27 000				27 000
Total provisions pour risques	5 644 093	520 250	0	466 347	5 697 996
Provisions pour gros entretien :					
Port de Port-en-Bessin	230 000			230 000	0
Total provisions pour gros entretien	230 000	0		230 000	0
Total provisions risques et charges	5 874 093	520 250	0	696 347	5 697 996

Pour ce qui concerne le litige social lié au refus de transfert des collaborateurs vers la SAS ICEP : 23 salariés ont déposé un recours devant le Tribunal Administratif en contestation de leur licenciement intervenu à la suite de leur refus de transfert. Cette décision de licenciement est adossée à l'application du Décret n° 2019-867 du 21 août 2019 relatif aux modalités de traitement des agents publics refusant l'engagement proposé par le repreneur d'une activité exercée par leur chambre de commerce et d'industrie d'affectation.

Au regard des éléments à disposition et des procédures appliquées, la CCI Normandie réfute le bien fondé des demandes formulées par les 23 salariés.

Sur la base des éléments mis à disposition et en application du principe de prudence, une provision de 101 200 euros a été comptabilisée dans les états financiers afin de couvrir les éventuels frais de procédure et d'avocats pour les 23 dossiers. En l'état de la procédure et sur la base des éléments à disposition, la CCI Normandie n'est pas en mesure d'identifier de manière fiable une sortie éventuelle de ressources complémentaires en lien avec ce litige.

CMAC

« Pour ce qui concerne les engagements liés au risque chômage CMAC : depuis le 01/01/2019, s'agissant du risque chômage, chaque CCI employeur (CCIR en général, CCIT pour les agents des SIC restés à l'échelon territorial) est devenue son propre assureur. Cette provision a été actualisée au 31/12/2021 selon le résultat de l'étude confiée par la CMAC au cabinet SPAC pour évaluer le risque chômage à fin 2021 en fonction du solde disponible de droits à indemnisation des allocataires (la CMAC disposant individu par individu d'un tableau indiquant les droits acquis, les droits consommés et donc le solde disponible). Le pourcentage de cette base à prendre en compte dans l'évaluation de la provision a été estimé par l'actuaire SPAC à partir d'une loi de probabilité de sortie du chômage (= « loi de maintien dans le chômage ») et le risque appréhendé individu par individu mais avec une loi de sortie/maintien commune pour le réseau.

Les paramètres suivants ont été retenus pour les calculs d'actuariat 2021 (CMAC) :

- Taux d'actualisation de 0 %
- Taux d'évolution de l'inflation de 1,70 %
- Taux de progression des ARE de 1,70 %
- Taux de progression des CDD de 0 %
- Délai de carence suite à une rupture de contrat de travail de 157 jours
- Age de début de carrière cadres de 22 ans
- Age de début de carrière non-cadres de 22 ans
- Table de mortalité Insee TD/TV 14-16

Indemnité de fin de carrière

La CCI Caen Normandie s'appuie sur les compétences d'un actuaire pour calculer ses engagements sociaux. Les paramètres suivants ont été retenus pour les calculs d'actuariat 2021 pour les indemnités de départ à la retraite :

- Taux annuel d'actualisation : 0,9 %
- Age de départ à la retraite de 65 ans pour les cadres, 63 pour les non-cadres, 55 ans pour les marins et officiers
- Taux de turn-over annuel en fonction de la tranche d'âge
- Taux de charges patronales par agents concernés (moyenne 46 %)
- Revalorisation annuelle des rémunérations de 1 %

Provision pénibilité

La CCI Caen Normandie s'appuie sur les compétences d'un actuaire pour calculer ses engagements sociaux. Les paramètres suivants ont été retenus pour les calculs d'actuariat 2021 pour la provision pénibilité :

- Taux de rendement financier du contrat d'assurance : 1,75 %
- Taux d'actualisation : 0,90 %
- Revalorisation annuelle des rémunérations de 2,90 %
- Table de mortalité TGH05/TGF05

Note n°20 : Autres dettes

Toutes les dettes autres que financières sont d'échéance inférieure à un an.

Note n°21 : Charges à payer

Compte	Libellé	Montant
408100	Fournisseurs, factures non parvenues	428 399
408400	Fournisseurs immobilisations, factures non parvenues	626 572
428200	Dettes provisionnées congés à payer	177 355
428210	Compte Epargne Temps	97 837
428300	Salaires à payer	18 592
428604	Autres charges de personnel à payer	2 236
438200	Charges sociales sur congés à payer	89 157
438210	Charges sociales sur CET	47 737
438300	Charges sociales sur salaires à payer	7 265
438600	Autres charges sociales à payer	1 240
448600	Etat, charges à payer	37 969
467830	Dettes personnel CP envers CCIR	128 894
467831	Dettes personnel CET envers CCIR	417 757
467832	Dettes personnel FIPHFP envers CCIR	11 389
468600	Charges à payer diverses	27
	TOTAL	2 092 426

E – COMPTE DE RESULTAT

Note n°22 : Effectif au 31/12/2021 (équivalent temps plein et hors vacataires)

Service Général	62,46
Total hors concessions	62,46
Port de Caen Ouistreham	38,8
Port de pêche de Port-en-Bessin	8
Port de plaisance de Ouistreham	4
Port de plaisance de Dives-sur-mer	5
Remorquage	15
Total concessions	70,8
Total CCI	133,26

Note n°23 : Ventilation des produits

➤ Les chiffres d'affaires (hors neutralisation inter-services) 2021 peuvent être détaillés comme suit :

Service Général	2 357 084
ICEP CFA	-17 258
Zones d'activités et aménagement	879 250
Total hors concessions	3 219 076
Port de Caen Ouistreham	11 459 330
Port de pêche de Port-en-Bessin	2 216 975
Port de plaisance de Ouistreham	1 105 305
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	1 082 892
CLD Ouistreham	118 437
Total concessions	15 982 939
Total CCI	19 202 015

➤ Au titre de cet exercice, le montant de la ressource fiscale (TACET) allouée à la CCIT Caen Normandie s'élève à 3 005 K€. Elle diminue de 342 K€ par rapport à 2020.

Note n°24 : Résultat exceptionnel

Dans les charges exceptionnelles figurent :

▪ Les avaries :	70 724 €
▪ Les charges exceptionnelles sur opération de gestion :	19 792 €
▪ Les VNC d'immobilisations cédées :	35 619 €
▪ Les dotations exceptionnelles :	1 004 €

Dans les produits exceptionnels figurent :

▪ Les remboursements d'avaries :	61 242 €
▪ Les produits exceptionnels sur opération de gestion :	24 830 €
▪ Les quotes-parts de subventions d'investissement :	2 176 975 €
▪ Les cessions d'actif :	12 611 €

F – ENGAGEMENTS

Note n°25 : Engagements reçus – Autorisations de facilité de caisse

▪ CIC :	400 000 €
▪ BNP :	300 000 €

Note n°26 : Engagements donnés

26.1 Caution SAS C2FPA

La CCI de Caen Normandie s'est portée caution à hauteur de 42 885 euros pour garantir le crédit bail destiné à financer la construction du centre français de formation des pompiers d'aéroport (C2FPA).

26.2 Caution SCI ROUSSELOT

La CCI de Caen Normandie s'est portée caution sur un emprunt contracté en 2009 par la SCI ROUSSELOT auprès du CIC à hauteur de 60%. L'engagement s'élève à 121 349 euros.

G – AUTRES INFORMATIONS

Note n°27 : Honoraires du commissaire aux comptes

Information donnée en vertu de l'article R123-198 du Code de Commerce complété par un décret du 30/12/2008 :

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2021 s'élèvent à 20 238 euros HT proratisé au titre du contrôle général des comptes.